

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **84 (1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'E.P.U.L. (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: † G. Epitoux, arch. à Lausanne
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: Cl. Groscurin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Gardel, ing.; A. Chevalley, ing.; E. d'Okolski, arch.;
Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel; R. Neeser, ing.; P. Waltenspuhl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, ing.
Rédaction et Edition de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 26.—	Etranger.	Fr. 30.—
Sociétaires	»	» 22.—	»	» 27.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II. 57 75, Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 275.—
1/2 » » 140.—
1/4 » » 70.—
1/8 » » 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Essais de mise en pression de la galerie d'aménée Dixence-Bagnes, par R. Cottier, ingénieur, et G. Welti, géologue

BIBLIOGRAPHIE

Les Congrès

Assemblée annuelle du Comité national suisse pour l'irrigation et les drainages — Centrales thermiques et hydrauliques
modernes — Premier congrès international des techniques du vide

Carnet des concours — Documentation générale — Service de placement

ESSAIS DE MISE EN PRESSION DE LA GALERIE D'AMENÉE DIXENCE-BAGNES

Aménagement hydro-électrique de la Grande Dixence

par R. COTTIER, ingénieur et G. WELTI, géologue

Avant-propos

Les essais de mise en pression décrits ci-après sont le couronnement du long et pénible labeur qui a permis de réaliser avec la galerie Dixence-Bagnes une œuvre à plusieurs égards exceptionnelle.

En prenant, fin 1952, la décision de supprimer la centrale de détente, primitivement projetée au pied du barrage, et de soumettre la galerie d'aménée de l'usine de Fionnay à la pression directe de 200 à 220 m du lac de la Grande Dixence, il n'avait pas été envisagé de renforcements proprement dits des revêtements de la galerie. En revanche, on avait prévu la nécessité de travaux d'étanchement très importants. Les tronçons extérieurs de la galerie devaient être d'emblée étanchés jusqu'à une grande profondeur, au moyen d'injections systématiques de ciment. Dans la partie centrale du tunnel, le danger de pertes d'eau semblait très réduit et l'on s'était réservé de

déterminer en cours de travail jusque à quelle limite il convenait de pousser l'étanchement des secteurs intermédiaires.

Les retards survenus dans la construction de la galerie eurent pour conséquence de réduire à un minimum le temps disponible pour l'exécution des injections, de sorte que finalement seuls les tronçons dont la couverture de roche est plus faible que la hauteur statique correspondant au niveau du lac plein, furent traités. En revanche, sur ces secteurs, l'étanchement fut poussé aussi loin que possible, dans la conviction qu'il était judicieux de concentrer tous les moyens disponibles sur les secteurs les plus vulnérables et d'en assurer une bonne étanchéité, avant de soumettre la galerie aux essais de pression.

La possibilité de procéder pendant les premiers mois de 1957 à des essais de mise en charge systématiques et ensuite de parfaire l'étanchement, aux points où cela